

14 NOV. 2012

Le Ministre,

Objet : Préparation d'une requête de financement à la Banque Africaine de Développement (BAD) pour un appui orienté vers la création d'opportunités d'emploi et l'amélioration des conditions de vie des jeunes et des femmes.

Références : - Lettre N° 00001030/MFEEF/CAB/CSO-PLCP du 06 septembre 2012.
- Lettre n°000717/MJFPE/CAB/CT4 du 10 septembre 2012

.. Suite à la visite du Président de la Banque africaine de Développement (BAD) à Dakar, Monsieur le Président de la République a obtenu de cette institution un appui financier orienté vers la création d'opportunités d'emploi et l'amélioration des conditions de vie des jeunes et des femmes.

Dans ce cadre, vous et notre collègue en charge de la Jeunesse m'avez transmis, séparément, deux requêtes en vue de la saisine de la BAD.

Après examen de ces dossiers par nos services lors d'une réunion technique, il a été recommandé, pour plus de synergie et d'efficacité, d'adopter une approche programme, de façon à intégrer les deux requêtes en une seule prenant en compte les différentes préoccupations.

Dans cette perspective, j'ai instruis la Direction Générale du Plan de mon Département d'apporter un appui technique à la formulation du programme.

A cet effet, je vous prie de bien vouloir autoriser les services compétents de votre département à prendre part à la réunion prévue le **mardi 20 novembre 2012, à 10 heures, à la Direction de la Planification Nationale, sise au 8, rue Docteur Guillet (derrière l'hôpital principal), Dakar.**

A
Madame Mariama SARR
Ministre de la Femme, de l'Enfant
et de l'Entrepreneuriat féminin
DAKAR

Pour le Ministre de l'Economie
et des Finances, et par Délégation
Le Secrétaire Général

Ngouda Fall KANE

MINISTRE DE LA FEMME, DE L'ENFANCE
ET DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ
COURRIER
Date: 15 NOV 2012
N°: 379

COMPTE RENDU DE REUNION

Le mardi 20 novembre 2012, à 10 heures, s'est tenue dans la salle de conférence de la Direction de la Planification Nationale (DPN) une réunion portant sur la mise en place du comité de pilotage de chargé de l'élaboration de la requête de financement à soumettre à la Banque Africaine de Développement(BAD). La rencontre était présidée par Monsieur **Sékhou DIAKHABY**, Directeur de la Planification Nationale.

Ouvrant la séance, Monsieur DIAKHABY a d'abord salué les participants et a rappelé la genèse du dossier qui a été transmis à la DPN par la DCEF pour l'appui à apporter dans le cadre de cet exercice au ministère en charge de la Femme et celui de la Jeunesse. Il a informé le comité sur les dispositions à prendre pour diligenter le dossier tout en précisant l'orientation préconisée par la DECF par rapport au contenu et à la forme à donner au document, notamment l'approche programme. De même, il a fait état de l'expérience du Ministère de la Femme de l'Enfance et de l'Entrepreneuriat Féminin (MFEF) en matière de formulation de requête et pour une fois encore, il adhère au dossier présenté par ce ministère. C'est ainsi qu'il a demandé aux représentants des deux ministères de faire l'économie de leur dossiers.

Ainsi, Monsieur Ousmane KA, représentant du ministère de la Femme a axé son intervention sur les actions identifiées avec un ciblage intégrant les jeunes et les femmes. Il a dit tout son attachement à la capitalisation des expériences réussies et à la qualité du ciblage.

Monsieur Ousmane SECK, représentant le ministère de la jeunesse a quant à lui reconnu qu'à la suite de leur saisine par les autorités, ils se sont limités à émettre des idées de projets pour montrer aux autorités que le potentiel existe pour appuyer les jeunes dans l'accès à l'emploi.

A la suite de ces présentations, Monsieur DIAKHABY a noté qu'il n'y a pas trop de différence entre les deux projets. Puis, il a exhorté les représentants des deux ministères à travailler en synergie pour l'intégration des deux projets avant de donner la parole aux participants pour recueillir leurs observations.

Prenant la parole les participants ont formulé les observations et suggestions suivantes :

- Actualisations des données contenues dans les dossiers ;
- recadrer avec les objectifs définis par les autorités à savoir l'insertion des jeunes et la protection des groupes vulnérables ;
- faire preuve de plus d'inventivité et éviter de proposer des actions déjà entreprises par ailleurs ;
- la prise en compte des évaluations des politiques en faveurs des jeunes et des femmes pour améliorer l'efficacité des actions à mener ;
- l'urgence dans le traitement du dossier pour la transmission du budget et des composantes à la BAD dans les plus brefs délais.

Monsieur Ababacar DIALLO, chef de division par intérim de la DPSE a dans son propos rappelé que sa division a tenu plusieurs réunions dès la réception de la lettre de transmission de la DCEF et a formulé des recommandations. Il préconise toutefois de se conformer aux préoccupations des autorités afin de ne pas s'éloigner de l'initiative de mise en place d'un projet d'appui à l'autonomisation des jeunes et des femmes.

Le représentant de la DCEF a d'abord demandé aux ministères concernés de régler le problème de l'arrangement institutionnel puis de se conformer au budget de 17 milliards prévus pour ce projet. Il a, ensuite, insisté sur l'urgence du dossier et a demandé de lui transmettre dans les plus brefs délais les composantes. Ainsi, a-t-il ajouté le dossier final sera élaboré après pour la programmation des activités.

Lors de la rencontre, il a été demandé aux ministères de prendre en compte les points suivant : améliorer le diagnostic, renforcer la stratégie, rappeler l'expérience acquise, définir les arrangements institutionnels, proposer des actions pertinentes à corrélérer avec des objectifs spécifiques qui tenant compte de la femme et des jeunes.

A l'issue de la rencontre les participants ont reconnu le rôle important à donner à chaque ministère. Ils ont ensuite adopté le calendrier suivant :

- jeudi 22/11/12: rencontre entre les représentants des deux ministères.
- Lundi 26/11/12 : envoi de la mouture à la DPN pour examen ;
- Mardi 27/11/12 : examen de la mouture par la DPN et envoi des observations aux ministères techniques.